



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports, équipement, tourisme et mer : services extérieurs

Question écrite n° 97242

Texte de la question

Mme Patricia Adam appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) implanté sur le site du technopôle de Brest Iroise. Lors du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) de 1997, des engagements avaient été pris quant à l'extension du site de Brest et à son renforcement, ce qui devait conduire à l'accueil de 40 emplois supplémentaires à l'horizon 2006, et faire ainsi progresser l'effectif de 55 à 95 agents. Suite à la convention de fonds de concours signée le 9 septembre 2002, l'extension du site du CETMEF, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par l'État, est aujourd'hui réalisée ; l'opération ayant été financée à parts égales par la région, le Conseil général et Brest Métropole Océane. Initialement, 10 postes supplémentaires devaient être créés en 2001 et 30 postes de catégorie A d'ici à 2006. Or, à ce jour, il manquerait 20 emplois sur les 40 supplémentaires prévus. Aussi, elle souhaiterait obtenir des informations à travers un bilan détaillé des effectifs actuels ainsi que des précisions concernant l'ouverture des postes supplémentaires prévus sur le site de Brest.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97242

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6421